

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

# **Afrique de l'Ouest/CEDEAO : Appui à la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Eau**

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Systèmes d'information et de documentation -  
Date de mise en ligne : mardi 2 novembre 2010

---

OIEau - IOWater - OIAgua

---

Dans le cadre de la mise en application d'une politique de gestion des ressources en eau au niveau des pays d'Afrique de l'Ouest, les 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé de se doter d'un Observatoire régional de l'eau.

Le Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO (CCRE) qui est en charge de la gestion de cet Observatoire, s'est appuyé sur l'OIEau pour mettre en place les premiers outils de gestion et de diffusion des informations de cet Observatoire, avec notamment :

Le portail de l'Observatoire régional de l'Eau

Une base de données des indicateurs GIRE complétée des outils d'actualisation et de visualisation en ligne des données disponibles.

Le portail de l'Observatoire dont le contenu est désormais directement géré par le CCRE est consultable à l'adresse <http://www.aquacoope.org/CEDEAO/>. Il permet au CCRE, d'une part de diffuser l'information en multilingue (Français/Anglais) et, d'autre part, d'organiser le partage des documents de travail entre les divers pays partenaires, les autorités responsables de chaque pays pouvant consulter et/ou alimenter les diverses rubriques du portail en fonction de leurs droits d'accès et mise à jour.

Une base de données des indicateurs GIRE a été créée et alimentée, à la demande du CCRE, avec les données se trouvant dans les tableaux de « l'état des lieux des ressources en eau en Afrique de l'Ouest ». Des interfaces ont aussi été développées afin de permettre l'actualisation et la visualisation du contenu de cette base de données, sous forme de tableaux, graphes et cartes, générés dynamiquement à partir des données disponibles.